



Éducateur·rice Territorial·e des Activités Physiques et Sportives

Catégorie : B

Employeur : Ville de Rennes

Direction :

Direction des Sports

Effectif : 186

Leur raison d'être : Mise en oeuvre de la politique sportive municipale et contribution au service public du sport et des Activités Physiques

Service :

Secteur de Vie Sportive

L'équipe : le/la responsable du service encadre les agent.es techniques, administratifs et sportifs

Effectif Service : entre 20 et 25

Le sens de ce poste :

Intervenir dans les différents champs d'animations et d'éducation sportive

Vos principales missions :

1-Interventions scolaires, péri-scolaires (35%)

Élaboration du projet d'école : apporter une expertise sur le champ sportif,

Assurer l'encadrement des séances d'EPS élémentaires, Encadrer les ateliers sportifs sur les temps périscolaires, Stages multisports : encadrer, animer, cogérer des interventions.

2-Animation de proximité (35%)

Faire découvrir la pratique des activités physiques et sportives aux jeunes rennais (10/15 ans),

Encadrer les créneaux de proximité : communiquer les offres d'animations auprès du public cible capté sur l'espace public,

Participer à l'élaboration de stages "popularisation du sport" durant les périodes de vacances scolaires, Proposer des activités sportives adaptées en direction des adultes éloignés de la pratique.

3- Événementiel (15%)

Animer et encadrer les dispositifs tels que: Tout rennes court scolaire, nuits du sport, évènements de la

collectivité,

Offres d'été : assurer des temps d'animation sportives dans les quartiers prioritaires en direction d'un public ciblé durant les mois juillet/ Août,

Proposer des actions en cohérence avec la politique sportive de la collectivité

4- Concertations - réunions (15%)

Coordination d'équipe,

Organisation annuelle,

Participer à des formations collectives,

S'inscrire dans les projets de quartiers,

Suivi administratif

Compétences

Les compétences relationnelles :

- Qualités relationnelle et pédagogique,
- Ponctualité,
- Rigueur, adaptabilité, discrétion

Les compétences nécessaires pour la prise de poste :

- Adapter ses approches et ses contenus pédagogiques suivant les publics
- Connaître les programmes de l'éducation nationale liés à l'EPS
- Proposer et élaborer des projets en cohérence avec les axes de la politique sportive

Les compétences pouvant être acquises une fois en poste :

- Connaissance de la politique sportive

Environnement et conditions de travail :

Horaires : Horaires en fonction des missions (temps annualisé)

Lieu de travail : Établissements scolaires, gymnases et installations sportives, du Secteur Vie Sportive

Matériel(s) à disposition : matériel pédagogique

Missions de suppléance : non

Télétravail : .

Autres :

Éléments de statut :

Cadre d'emploi : Educateur territorial des APS

Parcours : P1

Éléments complémentaires de rémunération : NBI.

N° du poste : 00598-61404-61419-61403-61414-00597-61425-00477-61418-61421-61420-61407

Date de mise à jour de la fiche de poste : 30/05/2024